Envoyé en préfecture le 05/08/2026
Reçu en préfecture le 05/08/2026
Publié le
ID : 056-215601253-20260731-2026_046-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
MORBIHAN

Arrondissement de
Pontivy

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Malguénac

Séance du 31/07/2026

Date de la convocation
24/07/2026

Date d'affichage de la convocation
24/07/2026

Nombre de membres
Afférents au conseil municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 17

Votes
Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Réf	2026/046

L'an 2026 et le 31 juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Malguénac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Olivier GUÉGAN ;

Présent.e.s : M. GUÉGAN Olivier, Mme RESCOURIO Anne-Claire, M. GERACI Fabrice, Mme OLLIVIER Solène, M. LE GOUIC Jean Yves, Mme MAHO Jessie, M. JEGADO Nicolas, Mme PERROTIN Marie-Pierre, Mme AABI Delphine, M. LE BADEZET André, Mme LAURENT Delphine, M. POULLAIN Thomas, M. DURAND Stanislas, Mme PETTON LLucile, M.CHAUVIRE Yann, Mme ROUZO LE GALLIARD Sylvie, Mme KERREC Gwenn.

Absent.e.s excusé.e.s : M. JAN Rodolphe (procuration à M JEGADO), LE MOING Jean-Jacques (procuration à M. CHAUVIRE)

Absent.e.s:

Secrétaire de séance : Mme LAURENT Delphine

Objet de la délibération : Étude d'impact de l'opération d'Aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) sur le territoire de Séglien

Soucieuse d'améliorer l'économie agricole sur son territoire et consciente des enjeux environnementaux, la commune de Séglien a sollicité le Département pour engager une opération d'aménagement foncier.
A l'issue de la présentation de l'étude préalable, la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) s'est prononcée favorablement sur l'opportunité d'une opération d'aménagement foncier sur un périmètre qui concerne la totalité du territoire de la commune de Séglien, soit une surface cadastrale de 3 830 ha.
Il s'agit de la 2nde opération d'aménagement foncier pour la commune, un remembrement ayant été réalisé dans les années 60 sur une grande partie de la commune et concerne 674 comptes de propriétés et 47 exploitations agricoles.
Suivant les dispositions de l'article R. 123-9 du code rural et de la pêche maritime ainsi que celles de l'article L. 122-1 V. du code de l'environnement, et en application de la circulaire du ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, en date du 18 novembre 2008, le département a saisi la commune de Malguénac pour avis sur l'étude d'impact de l'AFAFE de Séglien.

Après consultation de certains éléments de l'étude, les membres du conseil municipal décident :

- **D'ÉMETTRE** un avis favorable sur l'étude d'impact de l'opération d'Aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) sur le territoire de Séglien.

Pour copie conforme.

MAIRIE DE MALGUENAC (Morbihan)

Le Maire,